

La mort de M. Louis de Marcellange tué d'un coup de fusil par son domestique Jacques Besson, en 1840, est restée au nombre des « Causes célèbres ». Une seconde complainte commence par ce couplet :

Chers Lyonnais écoutez  
 Le récit très mémorable  
 D'un crime fort effroyable  
 Depuis longtemps consommé ;  
 Dans un lieu très loin d'ici  
 Et beaucoup plus près du Puy

Et se termine par celui-ci :

Jeunes filles et garçons  
 Qui lisez cette élégie,  
 Sachez jouir de la vie  
 Que s'en va quitter Besson.  
 Je vous souhaite de cœur  
 A tous beaucoup de bonheur.

L'assassinat des dames Gayet, commis à Saint-Cyr au Mont-d'Or, le 14 octobre 1859, et dont le retentissement fut si grand, fit naître trois complaintes, toutes les trois sur l'air de *Fualdès* qui est, — en quelque sorte, — devenu l'air national de ce genre de productions.

La première de ces complaintes, imprimée par M<sup>me</sup> veuve Mougïn-Rusand, alors rue Tupin, 16, avait trente-deux couplets ; la deuxième, imprimée par M<sup>me</sup> veuve Chanoine en avait cinquante-trois ; la troisième, par Boursy, rue Mercière, en avait cinquante-quatre.

En tout cent trente-neuf couplets !

Voici en quels termes la physionomie des trois victimes,